



LE
PRINTEMPS
DU

Parrainage

Du 20 mars au 21 juin 2026 inclus

Recommandez votre mutuelle et faites le plein de cadeaux !

1

PARRAINEZ

Via le bulletin de parrainage
A télécharger sur notre site internet,
dans votre espace particulier ou à retrouver
dans nos agences

2

GAGNEZ

80€ pour vous, **30€** pour votre
filleul.e dès le 1^{er} parrainage* !
Recevez votre chèque cadeau
dans les deux mois qui suivent la
validation de l'adhésion

3

PROFITEZ

Validez vos parrainages et
tentez de remporter un séjour
d'une semaine dans l'une de
nos résidences vacances

0 809 40 54 54 Service gratuit
+ prix appel

mutuelle-entrain.fr



Règlement du jeu concours et du parrainage disponibles sur notre site internet.
Mutuelle régie par le livre II du code de la mutualité, SIREN 775 558 778.



COMMENT PARRAINER pendant le printemps du *Parrainage* ?

1 Remplissez ce bulletin

Déposez ce bulletin dans une agence Mutuelle Entrain **OU**

Adressez-le par voie postale à :
Mutuelle Entrain
Service parrainage
14 rue Lepois - CS 85239 -
54052 NANCY Cedex **OU**

Par mail à :

parrainage@mutuelle-entrain.fr

3 Un conseiller contactera alors la personne renseignée et lui proposera une offre adaptée

Vous

Nom :

Prénom :

N° de contrat :

N° de tél. :/...../...../...../.....

E-mail :@

Filleule

Nom :

Prénom :

Ayant-droit(s) : Oui Non

Enfant(s) : Oui Non

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

N° de tél. :/...../...../...../.....

E-mail :@

Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité, siège social 5 Bd Flammarion 13001 Marseille, SIREN 775 558 778. Offre soumise à condition, suivant règlement du parrainage disponible dans toutes les agences et sur le site internet pour toute adhésion dont la date d'effet se situe entre le 01/02/2026 et le 31/01/2027. Les bulletins de parrainage comportant des données incomplètes ou erronées ne seront pas pris en compte. Si le parrain complète seul ce bulletin y compris pour le compte de son filleul, il s'engage à avoir obtenu son autorisation préalable. Les informations recueillies par Mutuelle ENTRAIN en qualité de responsable de traitement sont traitées pour réaliser une opération de parrainage, sur la base de son intérêt légitime. Les informations collectées sont à destination de la mutuelle et peuvent être transmises à ses partenaires pour vous faire bénéficier de leurs avantages, et seront conservées au maximum 36 mois. Conformément à la réglementation applicable (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition et d'effacement sur les données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits directement à l'adresse dpd@mutuelle-entrain.fr. Vous pouvez également déposer, à tout moment, une réclamation auprès de la CNIL.

*** Vos gains en chèques cadeaux**

POUR VOUS :

1^{er} parrainage : 80€

2^{ème} - 3^{ème} - 4^{ème} parrainage : 30€

5^{ème} parrainage : 80€

A partir du 6^{ème} parrainage : 30€

POUR VOTRE FILLEUL.È :

A l'adhésion : 30€